PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

RÈGLEMENT 176-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 158-2018 DÉTERMINANT LA PUBLICATION DES AVIS PUBLICS.

À une séance régulière du conseil municipal de Lac-Édouard, tenue le 12 janvier 2021, sous la présidence de monsieur Larry Bernier, maire et à laquelle étaient présents messieurs les conseillers Adrien Francoeur, Claude Lavoie, Gilles Lepage, Jules Morisset, Mario Muir et Henry Rioux, formant quorum.

Était aussi présente, madame Mélanie Dagenais, dir. gén. et sec.-trés.

ATTENDU qu'en vertu des articles 55 et 91 de la loi 122, le conseil d'une municipalité peut fixer, par règlement, les modalités de publication de ses avis publics.

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à l'assemblée régulière du 8 décembre 2020 par monsieur Adrien Francoeur, conseiller ;

ATTENDU qu'un projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 décembre 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, ce Conseil décrète, par le présent règlement, ce qui suit :

CHAPITRE 1

PUBLICATION

1. MODALITÉS

À compter du 1er janvier 2021, les avis publics de la municipalité seront diffusés sur le site Internet de cette dernière et affichés au Magasin général.

CHAPITRE 2

DISPOSITIONS FINALES

2. DISPOSITIONS NON CONTRADICTOIRES

Les dispositions du présent règlement ne sont pas sensées venir en contradiction avec les dispositions du Code criminel ou de toute autre loi fédérale ou provinciale.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD
COMTÉ DE LAVIOLETTE – SAINT-MAURICE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

3. REMPLACEMENT

À compter de son entrée en vigueur, le présent règlement abroge tout règlement en semblables matières édicté antérieurement par la Municipalité.

4. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entre en vigueur selon la loi.

FAIT ET ADOPTÉ par le Conseil de la Municipalité de Lac-Édouard à son assemblée régulière du 12 janvier 2021.

Mélanie Dagenais,
Directrice générale,
secrétaire-trésorière

Larry Bernier,
Maire